

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 33 CONCERNANT EDENRED**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*

✂

**EDENRED**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 11 MAI 2021**

**RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG**

- **RESOLUTION 10 : Politique de rémunération**

**Analyse**

La politique de rémunération du Président Directeur Général présentée au vote des actionnaires intègre l'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
2-3 paragraphe 2-3-4

*L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.*

- RESOLUTION 17 : Attribution d'actions gratuites

## Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 1,5 % du capital.

L'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
2-3 paragraphe 2-3-4

*L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.*

- RESOLUTIONS 18 et 19 : Modifications statutaires- Transformation en SE

## Analyse

La société propose au vote de ses actionnaires la modification de ses statuts dans la perspective d'adopter la forme de société européenne (SE).

Il ne semble pas que l'adoption des nouveaux statuts soit favorable aux intérêts des actionnaires.

L'adoption de la forme de société européenne a pour conséquence directe de faciliter le transfert du siège social hors de France, ce qui conduit majoritairement à un transfert par les sociétés de leur siège social dans des pays offrant moins de droits aux actionnaires.

Les nouveaux statuts de la société issue de sa transformation en société européenne (SE) intègrent en outre des droits de vote double.

## 1. Composition du conseil d'EDENRED

Le conseil d'administration d'EDENRED comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 91,7% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Bertrand Dumazy	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	49	FR	6	2022	1	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Françoise Gri	<b>Administrateur référent.</b>	Libre d'intérêts	100%	F	63	FR	11	2025	0	3		P	P
	Graziella Gavezotti	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	F	69	IT	1	2024	0	2			
	Jean-Bernard Hamel	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	60	FR	3	2022	0	1			
	Jean-Paul Bailly		Libre d'intérêts	100%	M	74	FR	11	2022	0	2	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Sylvia Coutinho		Libre d'intérêts	100%	F	59	BR	5	2025	0	1		M	M
	Alexandre de Juniac		Libre d'intérêts	100%	M	58	FR	1	2024	0	2			
	Dominique d'Hinnin		Libre d'intérêts	100%	M	61	FR	4	2024	0	5	P		
	Gabriele Galateri di Genola		Libre d'intérêts	100%	M	74	IT	11	2022	0	3		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Angeles Garcia-Poveda		Libre d'intérêts	n.a	F	50	ES	Nouveau	2025	0	2			
	Maelle Gavet		Libre d'intérêts	100%	F	42	FR	7	2022	0	1			
	Jean Romain Lhomme		Libre d'intérêts	100%	M	45	FR	8	2022	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Monica Mondardini		Libre d'intérêts	n.a	F	60	IT	Nouveau	2025	1	3			
<input checked="" type="checkbox"/>	Philippe Vallée		Libre d'intérêts	n.a	M	57	FR	Nouveau	2025	1	1			

## 2. Spécificités

- Les statuts d'EDENRED comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Pas de progression en matière de féminisation du COMEX où ne siège qu'une femme.
- Actionnariat salarié inférieur à 0,5% du capital.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET